

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq juin à 15 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 18 juin 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de M. Claude RAOUX,

Secrétaire de séance : Mme Marie CALERO

Mme BOMPARD	Mme PLAN	M. ARNAUD
M. RAOUX	M. MASSART	Mme BOUCLET
Mme CALERO	M. BESNARD	Mme DESFONDS FARJON (à partir de la question n° 8 et jusqu'à la question n° 19)
Mme LAVALLEE	Mme SIBEUD (jusqu'à la question n° 19)	
Mme NERSESSIAN	Mme GOUVARD	
M. MICHEL	M. MALAPERT	
Mme FOURNIER	Mme PECHOUX	
M. MORAND	M. POIZAC	
M. MERTZ	Mme PONCET	
M. JEAN	Mme GUTIEREZ	
Mme MATHIEU	M. FIORI	

Représentés :

M. VASSE par M. MICHEL
Mme MOREL-PIETRUS par Mme PLAN
Mme GRANDO par Mme SIBEUD (jusqu'à la question n° 19)
M. DUMAS par M. RAOUX
M. ANDRE par M. JEAN
M. RODRIGUEZ par M. MORAND
M. ZILIO par Mme DESFONDS FARJON (à partir de la question n° 8 et jusqu'à la question n° 19)

Absente : Mme PETRINI-CAMILLO

QUESTION N° 1 – ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE

Vu l'article L2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que cette séance comporte notamment l'adoption des Comptes administratifs du Budget Principal et du Budget Annexe Assainissement pour l'exercice 2018, il y a lieu de procéder à l'élection d'un Président de Séance.

Candidature : M. RAOUX

A l'Unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) : Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET

QUESTION N° 2 – ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-15,

Il convient de désigner un Secrétaire de Séance.

Candidature : Mme CALERO

A l'Unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. MASSART, Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET

QUESTION N° 3 – CONVENTION D'EXÉCUTION ET DE MANDAT PORTANT SUR DES PRESTATIONS DE GESTION DE L'ENTRETIEN ET DE LA MAINTENANCE DES FLOTTES DE VÉHICULES TERRESTRES A MOTEUR D'UN P.T.A.C. INFÉRIEUR OU ÉGAL A 3,5 TONNES ET SES PRESTATIONS ANNEXES - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter la convention de gestion et de mandat à passer avec l'U.G.A.P. portant sur des prestations de gestion de l'entretien et de la maintenance des flottes de véhicules terrestres à moteur d'un P.T.A.C. inférieur ou égal à 3,5 tonnes et ses prestations annexes aux conditions énoncées ci-dessus par le Rapporteur.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. FIORI

QUESTION N° 4 – ACQUISITION D'UN MATERIEL COMPLET DE TESTS PSYCHOMETRIQUES WISC-V - CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LES COMMUNES DE LAPALUD - MONDRAGON ET MORNAS - CONVENTION CONSTITUTIVE - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter la convention constitutive d'un groupement de commandes, correspondant aux prestations énoncées ci-dessus, à passer avec les cocontractants susmentionnés.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 5 – DÉNOMINATION D'UN ESPACE PUBLIC

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur la proposition du Rapporteur,

- de procéder à la dénomination précitée.

Les frais d'acquisition et de pose des panneaux seront à la charge de la Commune.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours, aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à notifier cette décision aux administrations et services publics concernés,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. FIORI

QUESTION N° 6 – ACQUISITION PROPRIETE DE L'ASSOCIATION RACING CLUB BLONDEL BOLLENE (R.C.B.B.) - PARCELLES SECTION BT N° 20, N° 31 ET N° 32 - AVENUE ANDRE ROMBEAU

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'acquérir à l'euro symbolique les parcelles cadastrées section BT n° 20, n° 31 et n° 32, correspondant au stade Mounier situé avenue André Rombeau, d'une superficie de 1 ha 14 a 77 ca et appartenant à l'association Racing Club Blondel Bollène (R.C.B.B.), aux conditions énoncées ci-dessus par le rapporteur.

Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de la commune.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à **l'Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 7 – CESSION A LA S.C.I. JPV - CENTRE DE VACANCES DE VASSIEUX EN VERCORS - PARCELLES SECTION ZM N° 4 ET ZN N° 45 ET N° 86 - MODIFICATION

Il est proposé à l'Assemblée :

- de modifier la délibération du conseil municipal du 24 septembre 2018 autorisant la cession des parcelles communales cadastrées section ZM n° 4 et section ZN n° 45 et n° 86 à la S.A.R.L. DIRECTION SUD,

- de céder à la S.C.I. JPV, pour un montant de 400 000 €, les parcelles communales cadastrées section ZM n° 4 et ZN n° 45 et n° 86 d'une superficie totale de 205 735 m², situées 565 montée de la Charose à VASSIEUX EN VERCORS (26420).

Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET

QUESTION N° 8 – CESSION A L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA LIBERTE DE L'ENSEIGNEMENT - PARCELLES DECLASSEES DU DOMAINE PUBLIC SECTION BD N° 468, N° 469 ET N° 470 - CHEMIN DES ROLLANDINES

Il est proposé à l'Assemblée :

- de céder à l'association des Amis de la Liberté de l'Enseignement pour un montant de 1 222,50 €, les parcelles cadastrées section BD n° 468, n° 469 et n° 470, pour une superficie totale de 163 m², située chemin des Rollandines.

Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. FIORI

QUESTION N° 9 – CESSION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE (C.C.R.L.P.) - FONCIER DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Il est proposé à l'Assemblée :

- de céder à la C.C.R.L.P., en pleine propriété, les parcelles mentionnées ci-dessus pour un montant total de 236 986,32 € H.T. et d'une superficie de 45 445 m².

Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 10 – PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATIONS

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- de créer un poste de responsable du service Espaces Verts,
- de modifier le tableau des effectifs en conséquence,
- d'approuver le tableau des effectifs modifié ci-annexé.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO

QUESTION N° 11 – PROTECTION FONCTIONNELLE

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'accorder la protection fonctionnelle sollicitée,
- de fixer les modalités de mise en œuvre de la protection fonctionnelle comme précité.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le 1^{er} Adjoint à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre : M. MASSART

Abstention(s) : M. BESNARD, Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO

QUESTION N° 12 – ECOLE PRIVEE SAINTE-MARIE - PARTICIPATION COMMUNALE 2019

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'appliquer l'indice de référence I.P.C. 4018 E d'octobre 2013, base 2015, pour le calcul de la participation communale de la ville,
- de fixer le montant de la participation communale 2019 à verser à l'école privée Sainte-Marie à la somme de 126 683,00 €, se détaillant comme suit :

Participation élèves en maternelle	91 152,00 €
Participation élèves en élémentaire	35 531,00 €
MONTANT TOTAL DE LA PARTICIPATION COMMUNALE 2019	126 683,00 €

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. FIORI

QUESTION N° 13 – DEPLOIEMENT DU RESEAU TRES HAUT DEBIT EN FIBRE OPTIQUE - CONVENTION VILLE DE BOLLENE / VAUCLUSE NUMERIQUE - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver les 2 conventions d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement des lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique à passer avec Vaucluse Numérique dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur le département,

- d'autoriser le Maire à signer les conventions à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à **l'Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 14 – AMENAGEMENT D'UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE - QUARTIER LE MAS - CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC VILLE DE BOLLENE / COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE (C.C.R.L.P.) - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter une convention d'occupation du domaine public à titre gratuit à passer avec la C.C.R.L.P. pour l'installation d'un Point d'Apports Volontaires (P.A.V.) aux abords de la Cigalière, quartier le Mas,
- d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 15 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - ANNEE 2018 - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif pour l'année 2018.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) : Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO

QUESTION N° 16 – ORCHESTRE DE LA REUSSITE - AVENANT VILLE DE BOLLENE / COLLEGE PAUL ELUARD - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter l'avenant à la convention passée entre la ville de Bollène et le collège Paul Eluard dans le cadre de « l'Orchestre de la Réussite » du collège Paul Eluard,
- d'autoriser le Maire à signer l'avenant à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 17 – COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - ETAT DES TRAVAUX POUR L'ANNEE 2018 - INFORMATION

Il est proposé à l'Assemblée de prendre acte :

- de l'état des travaux 2018 de la commission consultative des services publics locaux, tel qu'énoncé ci-dessus.

Prend acte.

QUESTION N° 18 – COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES (C.L.E.C.T.) - RAPPORT - DESAPPROBATION

Il est proposé à l'Assemblée :

- de ne pas approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) présenté en annexe,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO
Abstention(s) : M. MASSART,M. BESNARD

QUESTION N° 19 – BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2018 - COMPTE DE GESTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le compte de gestion 2018 du budget principal,
- de déclarer que le compte de gestion du budget principal est conforme au compte de l'ordonnateur et n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. MASSART,Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO

QUESTION N° 20 – BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2018 - COMPTE ADMINISTRATIF

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le compte administratif 2018 - budget principal, tel que présenté,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que précisés ci-dessus.

Madame le Maire sort de la séance et ne participe pas au vote.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET

Abstention(s) : M. MASSART, M. BESNARD

QUESTION N° 21 – BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Le résultat de l'exercice 2018 est affecté pour 4.203.403,94 € à l'article 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés ». Le solde de la gestion 2018 soit 2.061.838,75 € est maintenu en section de fonctionnement à l'article 002 « report en section de fonctionnement ».

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET

Abstention(s) : M. MASSART, M. BESNARD

QUESTION N° 22 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2018 - COMPTE DE GESTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le compte de gestion 2018 – budget annexe assainissement, tel que présenté,
- de déclarer que le compte de gestion du budget annexe de l'assainissement est conforme au compte de l'ordonnateur et n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET

Abstention(s) : M. MASSART,M. BESNARD

QUESTION N° 23 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2018 - COMPTE ADMINISTRATIF

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le compte administratif 2018 - budget annexe assainissement tel que présenté,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que précisés ci-dessus.

Madame le Maire sort de la séance et ne participe pas au vote.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET

Abstention(s) : M. MASSART,M. BESNARD

QUESTION N° 24 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'affecter le résultat de la section d'exploitation comme suit :

Le résultat de l'exercice 2018 est affecté pour 417.705,83 € à l'article 1068 «autres réserves». Le solde de la gestion 2018 est réparti à raison d'une reprise anticipée au budget primitif 2019 pour 749.000 € et d'un solde laissé libre d'affectation pour 297.653,77 €.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ,M. FIORI,M. ARNAUD,Mme BOUCLET

Abstention(s) : M. MASSART,M. BESNARD
